

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2012

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BERNERON Marcel, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, GATEAULT André, TISSIER Jacques, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, CHANTEGNET Jean-Paul, PASQUER Alain, DUMAS Robert, JACQUET Alain, DENIS Christian, BLONDEAU Gérard, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, CHATILLON Elisabeth, LAMAMY Jean-Marie, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, CAUMON Roger, BROUILLARD Patrick, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, DAVAILLAUD Véronique, LEMAITRE Annick, BLANCHARD Gérard, GARNIER Marie-Paule.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 Janvier 2012.

Intervention du Président Alain PASQUER

Comme chaque année pour procéder au vote des CA et BP, nous vous avons transmis un certain nombre de documents outre les documents budgétaires eux-mêmes, à savoir :

- Un état des opérations d'ordre section à section à section
- Un état des acquisitions foncières : il n'y en a pas eu en 2011
- Un tableau des acquisitions autres
- Un état des cessions de terrains à des particuliers ou pour des ZA
- Un tableau des durées d'amortissement
- Un état des procédures de marchés
- Un tableau des personnels employés par la collectivité
- Deux grands tableaux concernant les budgets annexes : CA et BP

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Le compte administratif est un acte majeur pour deux raisons :

- il fait le rapport exact entre recettes et dépenses de l'exercice et rend donc compte de la gestion réelle de la collectivité
- il permet de mesurer les marges de manœuvre financières dont dispose la collectivité

Je rappelle que le budget affiche des intentions, le CA confirme l'état de notre budget

Je voudrais dire la satisfaction qu'est la mienne à vous présenter ce CA

Pourquoi ?

Passons rapidement sur le CA investissements

- Nous savions qu'un certain nombre de grosses opérations inscrites en 2011 ne verraient pas le jour cette année-là ; cela est vrai par exemple pour les deux multi-accueils de Tournon St Pierre et de Pouligny St Pierre ; cela est vrai pour la ZA de Pouligny St Pierre
- S'agissant des recettes d'investissements, vous aurez constaté l'affectation de 585 000 € issus de nos excédents de fonctionnement.

Pour ce qui concerne le CA fonctionnement

Pour la partie dépenses, quand on regarde les chiffres ligne à ligne entre ce qui a été budgété et ce qui a été réalisé, il y a quelques dépassements qui sont globalement peu importants ; par contre, on note de fortes différences positives.

- Pour les dépenses à caractère général, on a un chiffre globalement inférieur de quelque 78 000 € alors que ces dépenses recouvrent des dépenses aussi incertaines que les combustibles, les carburants, l'achat de l'alimentation...
- Pour les dépenses de personnels, elles se tiennent dans les prévisions puisque vous aviez décidé de créer un emploi au sein de l'équipe verte, de l'équipe d'animation, un complément pour l'équipe d'entretien des écoles ; avec un peu plus de 2,4 millions d'euros, les dépenses sont limitées à 34,8% de notre budget alors que nous avons près de 160 personnes employées en temps complet, partiel ou saisonnier.
On peut faire les mêmes remarques concernant les participations et les dépenses telles que la collecte et le traitement des déchets, les augmentations observées étant liées à l'augmentation de la TEOM à laquelle nous avons procédé en 2011
- S'agissant de dépenses de gestion courante, là encore ce sont 55 000 euros de moins que les masses inscrites au budget
- Nos charges financières sont stabilisées

Ce travail d'économie et de veille sur l'ensemble de nos dépenses, nous le devons à l'équipe qui sous la direction de Guy et Sylvie s'applique à bien tenir les comptes dans tous les domaines.

Je tiens à les en remercier.

S'agissant des recettes de notre C,

- On notera le report de l'excédent de 600 247 € d'excédents antérieurs
- On notera l'augmentation très intéressante de nos produits par rapport au CA 2009 de quelque 33 000 € ; c'est la preuve directe que les services fournis aux familles qu'il s'agisse des garderies, cantines, CLSH et animation conviennent
- Nous avons eu des recettes fiscales à hauteur du produit attendu et plus de remboursement sur rémunération
- La DGF est un peu plus élevée
- Au total, en dotations et subventions, nous avons +180 000 € par rapport aux prévisions

Le résultat de tout cela se lit dans le tableau de la balance que nous vous avons donné.

Deux chiffres importants sont à retenir :

- 600 247€ d'excédents antérieurs après affectation d'une partie de ces excédents aux investissements
- 513 613,94€ d'excédent de gestion de 2011 soit un montant supérieur à celui de l'an passé de 473 740,33

Un autre chiffre à retenir : la proposition d'affecter 350 000 € à nos investissements ; c'est la troisième année consécutive que cette possibilité est dégagée.

Cela laisse un excédent final de 763 860,94 € affecté au budget de fonctionnement du BP 2012

Je ne peux que me réjouir de cette situation tout en appelant à la prudence et à la nécessité de dégager ce volume d'excédents.

LES BUDGETS 2012

Nous avons abordé le cadre de ce budget lors de notre DOB.

J'ai alors évoqué le contexte général difficile, économique certes mais aussi et par voie de conséquence les difficultés pour nos collectivités ; cela concerne le devenir incertain des dotations, des recettes fiscales.

J'ai alors évoqué l'évolution de la carte intercommunale avec l'entrée cette année de la commune de Ciron et peut-être celle de St Gaultier dans un avenir proche ; j'ai évoqué également notre travail de communication : nous le renforcerons avec l'édition en juin ou septembre d'un nouveau magazine.

Notre budget est aussi dépendant de l'attitude désormais nouvelle des banques à l'égard des collectivités et je voudrais vous donner lecture d'un article du Monde.fr particulièrement explicite sur la question.

Cela signifie que l'accompagnement des banques n'est pas lié à l'état de nos finances mais à la politique nationale que ces banques ont adoptée dans le cadre de la crise internationale que nous savons.

J'ajoute, pour être très clair, que j'ai fait effectuer des études financières de la collectivité qui montrent concernant le dernier CA exploitable à savoir le CA 2009, je cite :

« Une épargne brute d'un niveau satisfaisant ; un potentiel fiscal correct ; un endettement important mais maîtrisé, un niveau correct des réserves »

S'agissant de nos statuts, je vous propose ce soir d'acter ce que j'ai proposé lors du DOB à savoir la prise de compétence de la lecture publique : nous aurons à nous prononcer sur l'ajout de cette compétence à nos statuts et des délibérations devront être prises par les communes comme cela se doit d'un point de vue strictement réglementaire.

Nous le ferons lors du prochain CC sur la base d'une proposition de rédaction à adopter par notre CC et d'un document rappelant très précisément ce que nous attendons de cette compétence ; pour 2012, cela se traduirait uniquement par le recrutement d'un bibliothécaire intercommunal à compter du 1^{er} septembre.

Les décisions que je vous propose au nom du bureau

POUR LE FONCTIONNEMENT 7885 360 € hors actions économiques

Je vous propose le maintien de nos taux d'imposition ce qui est le cas depuis maintenant 2008 ; vous aurez à vous prononcer sur ce point tout à l'heure.

- pour les dépenses à caractère général, je vous propose de les porter à 1 043 000 €
- Pour les dépenses de personnels, je vous propose 2 650 000 € du fait de l'embauche de personnels pour les multi-accueils, le bibliothécaire notamment en maintenant notre part de dépenses personnel autour de 34% du budget total
- Pour ce qui concerne les participations et le Symctom, je vous propose d'inscrire 2 340 000 €
- Pour les charges de gestion courante, je vous propose 1 041 000 €
- Vous aurez compris que les 327690 € de dépenses imprévues sont la petite poire pour la soif.

S'agissant des recettes, nous avons toujours la volonté de les minimiser ; espérons qu'elles soient à la hauteur de nos espérances.

POUR LES INVESTISSEMENTS

pour les recettes :

- l'affectation de 350 000 € aux investissements dégagés du fonctionnement
- un montant des amortissements de 255 000 €
- un FCTVA de 400 000 €
- des aides du contrat de pays de 100 000 € hors opération économiques qui ont leur propre plan de financement
- un montant estimé d'emprunt de 644 000 € sachant que nous sommes toujours sur des budgets d'investissements pluri- annuels
- des aides sont attendues aussi de l'état dans le cadre de la DETR, de Leader par exemple...

pour les dépenses :

- près de 700 000 € pour les écoles en particulier les deux écoles à rénover de Tournon et Pouligny, pour renforcer l'équipement en informatique notamment
- 32 000 € de dépenses pour l'administration dont une première tranche pour l'équipement du 1^{er} étage de notre siège
- près de 500 000 € pour l'aménagement de la ZA de Pouligny St Pierre
- Pour ce qui concerne les budgets annexes nous vous proposons de concrétiser deux grands projets sur le Blanc porteurs d'emplois

-le projet d'une entreprise de maroquinerie de luxe pour 50 emplois dans l'immédiat et 100 à court terme

-l'extension de l'entreprise Valin qui devrait permettre la création de 5 à 6 emplois en sus des 25 existants ;

Plusieurs autres projets sont en cours d'études notamment dans le domaine hôtelier

- Plus de 1 000 000 € seront consacrés à l'accueil de l'enfance et aux loisirs avec en particulier deux projets importants
 - le MA de Tournon
 - le MA de Pouligny pour une dépense totale de près de 900 000 €
- Malheureusement le recadrage par la région des opérations Cœurs de village ne nous laisse pas espérer de concrétisation en 2012 à l'exception de la tranche complémentaire de Lureuil si le CR accède à notre récente sollicitation ; je rappelle que nous avons sollicité une rencontre avec le Vice- président en charge de ce dossier.
- S'agissant d'autres investissements, nous proposons :
 - des crédits pour l'équipe verte (acquisition d'une épareuse notamment)
 - des crédits pour des travaux sur le stade nautique de Tournon, le Seuil de St Aigny, sur le Swin golf, des crédits pour renforcer la voie verte dans certains secteurs notamment Chitray - Thenay, l'acquisition de la maisonnette dite « de l'Ipaudière », la fin des travaux de la gare d'Ingrandes...et surtout l'éco- camping de Lurais

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance et appréciation.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité les documents présentés.

VOTE DES BUDGETS 2012

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité le budget principal 2012 ainsi que les budgets annexes.

VOTE DES TAUX 2012

Le document permettant ce vote n'a pas été transmis par les services de l'Etat. Le vote est donc reporté.

LES ANNEXES DU BUDGET 2012

Le Conseil Communautaire, approuve à l'unanimité les annexes suivantes

- services TVA rattachés au budget principal ;
- durées d'amortissements ;
- l'état du personnel au 1^{er} janvier 2012.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire autorise le Président

- à signer une convention avec la Communauté de Communes Cœur de Brenne pour la mise à disposition d'un personnel à compter du 1^{er} avril 2012 ;
- à émettre à la Commune d'Oulches un titre de recettes de 5 760 € au titre de Natura 2000 ;
- à créer les postes nécessaires pour le multi-accueil de Tournon.

Le Conseil Communautaire vote la motion suivante contre les fermetures de classes envisagées sur le territoire communautaire :

Madame FAVREAU, Inspecteur d'Académie, a informé le Président Alain PASQUER des mesures de carte scolaire envisagées sur le territoire de la Communauté de Communes Benne Val de Creuse pour la rentrée de Septembre 2012, à savoir :

- suppression du troisième poste d'enseignant sur le RPI Ciron-Oulches ;
- suppression du neuvième poste d'enseignant à l'école Jules Ferry au Blanc ;
- fermeture du troisième poste d'enseignant à l'école maternelle Ville Haute au Blanc et création d'un demi-poste d'aide pédagogique ;
- suppression d'un poste de psychologue et d'un poste d'adaptation rattachés administrativement à l'école maternelle Ville Haute du Blanc ;
- création d'un poste supplémentaire à l'école de Pouligny-Saint-Pierre ;
- maintien du deuxième poste en maternelle de Celon-Vigoux ;
- suppression du troisième poste à l'école maternelle de Tournon-Saint-Martin.

Le Conseil Communautaire se réjouit de la création du poste supplémentaire à Pouligny-Saint-Pierre et du poste confirmé à l'école de Celon-Vigoux, mais considère que :

- les suppressions de postes envisagées en augmentant le nombre d'enfants par classe ne favorise pas la lutte contre les inégalités scolaires et rend plus difficile le travail des enseignants ;
- ces fermetures vont à l'encontre des efforts de la Communauté de Communes en matière d'investissement et d'équipement des écoles de son territoire. Les conditions d'accueil dans les écoles de la Communauté de Communes sont bonnes et il est important de maintenir l'attractivité des structures dans un souci d'aménagement du territoire ;
- l'accueil des enfants dès deux ans est fortement remis en cause, en particulier en maternelle ville haute au Blanc et maternelle Tournon-Saint-Martin. Cela fragilise ainsi l'école publique et ne tient pas compte des situations des familles ;
- la disparition de la prise en charge spécifique des enfants en difficulté aura des répercussions négatives sur l'avenir de ces élèves ;
- la situation particulière des territoires ruraux n'est pas prise en compte. La Communauté de Communes Benne Val de Creuse malgré les efforts consentis dans le développement des services aux familles et dans la mise à disposition de personnels dans les écoles, ne saurait palier une telle dégradation des conditions d'accueil des enfants.

Le Conseil Communautaire, considérant que l'ensemble de ces mesures est de nature à remettre en cause la qualité du service public d'éducation sur son territoire, vote une motion demandant le maintien des postes sur les écoles de Jules Ferry au Blanc, des maternelles Ville Haute au Blanc et de Tournon-Saint-Martin, ainsi que du poste de psychologue et du poste d'adaptation.